



Comment obtenir un autre logement le plus vite possible

Par **hello**, le **16/07/2008** à **13:39**

bonjour

actuellement j'habite un appartement HLM avec mon conjoint et notre fils de 1 an nous y habitons depuis 5 mois et déjà trop de souci avec les voisins, ce n'est plus possible de supporter leur menace.

moi qui suis saisonnière dans une usine à travail posté c'est très dur de supporter les bruits volontaires de leur part.

je voudrais savoir que puis-je faire pour pouvoir partir au plus vite de ce bâtiment !!

merci pour vos réponses si vous avez besoin de plus d'explication dites-le moi je répondrai
merci

Par **cami**, le **19/07/2008** à **01:53**

Madame, étant locataire dans un HLM, le préavis avant de pouvoir partir est de 1 mois, (tout autre logement 3 mois) déposer au plus vite le bail de ce logement et recherché dès à présent un autre endroit. courage

Par **hello**, le **20/07/2008** à **10:40**

bonjour

j'ai bien lu votre message je me suis rendu au bureau partenord et ils m'ont dit que le préavis

est de 2mois je voudrais bien déposer le bail mais comment être sûr de trouver un autre appartement pendant ce temps qui est court!!
merci de votre aide je ne m'y connais pas trop dans ces affaires là car c'est mon premier logement merci de m'aider svp